

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 16 (1928)
Heft: 1

Rubrik: Procès-verbal de la réunion de la société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

*Séance du 17 novembre 1927, à 14 h. 15.
à l'Hôtel Suisse.*

Présidence de M. P. de Zurich, vice-président. — M. Bugnon, instituteur à Torny, est reçu à l'unanimité membre de la Société. La prochaine réunion est fixée au lundi, 5 décembre.

M^{lle} Jeanne Niquille, Dr ès-lettres, expose ensuite « L'occupation des frontières suisses en 1805 »; impressions d'un colonel fribourgeois.

Dès que fut formée contre lui la troisième coalition, Napoléon résolut d'aller attaquer l'Autriche jusqu'à Vienne. Mais François II avait envoyé des troupes en Tyrol et l'archiduc Charles avait envie de se tourner contre le nouveau royaume d'Italie et contre les frontières de la Bourgogne. Notre neutralité était menacée et la Suisse résolut de garnir ses frontières. Napoléon aurait bien aimé organiser la défense suisse à sa guise. Contre la volonté du Médiateur, qui aurait désiré confier le commandement des troupes suisses à Louis d'Affry, la Diète nomma Rodolphe de Watteville général de l'armée fédérale. Parmi les officiers supérieurs des troupes d'occupation se trouvait le colonel Nicolas de Gady, auquel le nouveau général confia le commandement de la première division, stationnée dans les Grisons.

La mauvaise volonté des autorités civiles de Coire rendit la situation difficile au divisionnaire fribourgeois. La famille de Salis, qui comptait neuf de ses membres dans le Grand Conseil, était toute dévouée à l'Autriche; aussi voyait-elle de mauvais œil les mesures prises pour sauvegarder la neutralité helvétique. De fait, notre défense, en 1805, fut unilatérale, postée tout entière, front contre l'Autriche.

Les soldats que commandait Gady étaient de valeur très inégale. Certaines milices avaient reçu, dans leur canton d'origine, une formation militaire; d'autres, n'avaient de militaire que l'étiquette; c'étaient des groupements d'hommes en âge de porter les armes, mais étrangers à tout exercice de soldat. Ce rassemblement de troupes, exigé par la neutralité, fut une excellente école pour le soldat et pour beaucoup d'officiers. En novembre, l'ap-

proche du général Jellachich avec 8000 hommes, causa une forte émotion à la petite armée suisse des Grisons qui, elle, ne comptait que 2000 hommes. Mais on apprit bientôt et la capitulation de Jellachich et la défaite des Autrichiens. Dès le début de décembre Watteville donna l'ordre de réduire les effectifs et, le 19, le colonel de Gady put quitter Coire.

Un malaise avait pesé sur tous les officiers supérieurs pendant cette campagne de 1805: c'était la conviction que la chétive armée helvétique était incapable de repousser un envahisseur de force moyenne. Nos effectifs de défense, tels que les établissait l'Acte de Médiation, s'avéraient insuffisants et le système des contingents cantonaux, déplorable. On entrevit nettement, pendant cette occupation de 1805 qui marqua les premiers pas des milices confédérées réunies sous un commandement unique, le chemin à suivre pour créer une armée qui inspirât de la confiance aux Suisses et de la crainte à leurs ennemis.

M. Büchi, professeur à l'Université, félicite M^{lle} Niquille pour son étude qui constitue une contribution intéressante à l'histoire politique et militaire de la Troisième coalition; il souhaite qu'elle soit publiée dans la *Revue d'histoire suisse*. M. le vice-président joint ses remerciements et ses vœux à ceux de M. Büchi.

Le secrétaire,

J. Jordan.

Le vice-président:

P. de Zurich.

Du 5 décembre 1927, à 20 h. 15,

à l'Hôtel Suisse.

En ouvrant la séance, M. le président présente comme candidat M. Henri Duruz-Reydellet, que l'assemblée accepte à l'unanimité dans la Société.

Ensuite, il annonce que la Direction de l'Instruction publique a chargé M. Paul Aebischer, privat-docent à l'Université, de dresser le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque cantonale, catalogue qu'avait commencé Dom Maurin, il y a quelques années.

M. Francey, ancien préfet de la Broye, donne quelques: *Remarques sur la déformation des noms patronymiques*. Dans la Broye, région dont il a tiré les documents nécessaires à son étude, les noms de baptême sont presque toujours les mêmes; il n'y en a guère plus de trente pour les garçons et de quinze pour les filles.

Comme dans certaines communes, il y a des noms de famille identiques pour une grande partie de la population, on a eu et on a encore recours à des surnoms pour désigner nombre de personnes. A cet effet, on se base sur certaines particularités phy-

siques, sur les métiers des individus, de leurs parents ou de leurs ancêtres, sur les noms de leurs terres.

De même, on trouve dans des contrées françaises des prénoms allemands et même anglais à l'époque actuelle, c'est par pur snobisme. Enfin certains vieux noms, dans le savoureux dialecte régional, désignent encore les saints patrons des paroisses.

M. Castella remercie M. Francey de l'étude minutieuse qu'il a entreprise. M. Aebischer trouve très intéressantes ces remarques que les philologues appellent « hypochoristiques ». Pour les noms de famille, dit-il, on peut suivre une évolution semblable à celle des prénoms. Le vocabulaire onomastique des Romains disparaît depuis les invasions, on a jusqu'aux XI^{me} et XII^{me} siècles les prénoms germaniques. Dans les régions de langue romane, ces prénoms se réduisent, petit à petit, à quelques-uns seulement. Beaucoup de gens, dès lors ont le même prénom; pour les distinguer les uns des autres, on les désigne par le nom de leur terre, de leur métier, de leur particularité physique, par le nom de leur père ou de leur grand-père. Ces surnoms se transmettent aux descendants, ils sont portés officiellement, ils deviennent ainsi les noms de famille.

Toutefois, dans les villages, on garde l'habitude de donner des sobriquets, si bien que le nom de famille est purement officiel et le surnom seul couramment employé. Dans les villes, on n'a pas de surnoms, mais, en Suisse, on désigne souvent le mari en y ajoutant le nom de famille de sa femme, afin d'empêcher les homonymies.

M. le président fait remarquer à ce propos que, dans les villes, on joint souvent le nom de la fonction, à celui de la personne. Après avoir remercié M. Aebischer des détails intéressants qu'il vient d'apporter, il le prie de donner sa communication *Sur les « Martyria » et les « Martyreta » en général et les « Marterays » fribourgeois en particulier*. Cet important travail, dont les membres de la Société d'Histoire ont le plaisir d'entendre la première partie, paraîtra dans la *Revue d'Histoire Suisse*.

M. Castella remercie M. Aebischer de sa savante étude. M. Schnürer joint ses félicitations à celles du président; il est tout à fait d'accord d'attribuer à « Martyretum » le sens de cimetière, surtout en Gaule, aux VI^{me} et VII^{me} siècles; enfin il raconte qu'il a trouvé sur certains noms du Nécrologe de Villars-les-Moines la lettre T qui, à son avis, signifierait *tumulatus*, soit enterré au cimetière.

M. Aebischer répond à M. Schnürer qu'il n'a rencontré aucun cas analogue, qu'il a surtout eu recours à la patrologie latine.

M. le président croit que les fouilles archéologiques surtout

permettent de prouver l'existence de *Marlyreta* dans nos contrées romandes, aussi regrette-t-il vivement que Mgr Kirsch, retenu à Rome, ne soit pas présent à cette séance. Enfin, il attend avec intérêt la seconde partie du travail, consacrée spécialement aux *Marterays* fribourgeois, qui sera lue dans une prochaine séance.

Le Secrétaire :

J. Jordan.

Le Président :

G. Castella.

Bibliographie

Die Kunst des Hans Fries, par A. Kelterborn-Hämerli, Strasbourg, 1927.

Jusqu'à ces dernières années, la vie et l'œuvre de Hans Fries avaient été traitées d'une façon assez incomplète.

Heureusement qu'en 1927 parurent deux études de plus longue haleine, la première — une vraie merveille — est la savante biographie que lui a consacrée Albert Büchi, la seconde, la thèse d'A. Kelterborn-Hämerli, qui s'essaye à nous faire mieux connaître l'œuvre de notre grand maître fribourgeois. A-t-elle réussi ? On se le demande en lisant ces 157 pages dont plus de 130 ne sont qu'une description minutieuse des tableaux. Il eût été facile de mieux employer le riche matériel rassemblé par l'auteur. Aussi est-il à souhaiter qu'il reprenne ce sujet sur une toute autre base, et pour la joie de tous les amis de l'art, qu'il nous campe un Fries plus caractéristique, plus précis, sans tomber, comme cette fois, dans de futils détails et de vaines longueurs.

Die Wandmalereien im Franziskanerkloster in Freiburg (Schweiz) von Fritz Bossart, Zurich 1927.

Il faut féliciter l'auteur d'avoir su, après 9 pages de descriptions, nous faire entrer aussitôt dans le vif du sujet c'est-à-dire le style, la composition, le coloris et le sens décoratif du peintre inconnu qui orna de fresques splendides l'ancien cloître des RR. PP. Cordeliers de Fribourg. Quel était cet artiste et quand commença-t-il son travail ? Le problème semble être résolu en partie. Dans la bordure, se trouve une date dont le troisième chiffre est indistinct : il peut se lire aussi bien 4 que 8. F. Bossardt croit pouvoir affirmer que c'est un 8 et que la date est donc 1480.

Et cela pour la raison suivante. Sous la scène représentant le mariage de la Vierge, on distingue les armoiries des Praroman et des Bugnet. Or, en 1455, Jean IV de Praroman épousa Fran-